

L'RNARTOIE.



TAVERNE L

Le vendredi on faisait semblant de croire à une pluie d'orage.
 Les campeurs étaient trempés mais optimistes.
 Le samedi, les fanas de la pétanque défient le temps et pointent tout l'après-midi : gouttes dans le cou, gouttes au nez et petites gouttes (les meilleures mais les plus dangereuses).
 Le soir, après la douche (encore), nous écoutions ce beau chanteur de charme qui de loin ne faisait pas son âge.
 Nous dansions alors au rythme d'anciens rockers qui n'avaient pas beaucoup changé à part "leur gueule".
 La soirée fut aussi arrosée que la journée.
 Le dimanche, les grillades furent dorées et saucées à l'eau de pluie divinement épicée.
 Comme pour les enfants il y a toujours un "Bon Dieu", Il les accueillit pour admirer leur spectacle.
 Après tout cela on avait bien une petite faim pour déguster deux crêpes fabriquées et cuites par des pâtissières infatigables et méritantes.
 Par ce froid week-end, le point chaud était sans nul doute le petit bar aux fameux cocktails.
 Certains d'ailleurs ne se souviennent que de lui et très tard, redevenus écoliers de la petite école, ils chantèrent au grand Saint Nicolas !!!

Arlequin

Avis aux " 3 x 20 "

La réunion de juin est fixée au jeudi 19.

Tous vous avez reçu la circulaire relative au voyage du samedi 2 août.
 Si vous êtes désireux de participer à cette randonnée dans le Grand-Duché de Luxembourg, veuillez nous remettre votre bulletin d'adhésion pour le 20 juin.

Bonjour cordial et à bientôt, chers amis,

Le Comité

Il y a un mois, après une réunion, j'aurais aimé que nous les jeunes, on se retrouve pour créer du nouveau ensemble ; car même si le destin frappe parfois et nous empêche d'être heureux à vingt ans, je persiste à dire que la réelle solidarité et l'amitié profonde entre les jeunes seront plus fortes que vents et marées.

Une occasion formidable de renforcer notre espérance nous est offerte par l'équipe JER (Jeunes En Route) de Gembloux. Les 4 et 5 octobre prochains, une marche est organisée dans le cadre de l'abbaye de Maredsous : "la marche Benoît". Celle-ci est proposée à tous les plus de quinze ans. Lors des différentes étapes de cette marche, nous pourrions discuter et réfléchir ensemble à propos de plusieurs thèmes tirés de la règle de St. Benoît et nous concernant tous, croyants ou pas. Nous pourrions aussi y échanger nos opinions et nos expériences. Cette marche est proposée tout particulièrement aux jeunes entre 15 et 25 ans et j'espère que les jeunes d'Ernage seront enthousiastes.

Toutefois les adultes qui souhaiteraient nous y accompagner seront les bienvenus.

Je ne vous en dis pas davantage pour l'instant en espérant que vous serez très curieux d'en savoir plus.

Alors, je vous attends à la Crécelle (chez Monsieur le Curé) le vendredi 20 juin à 19 h 30.

Je compte sur vous. Merci et à très bientôt.

Joëlle Moutoy

FEDERATION NAMUROISE DE MUTUALITE CHRETIENNES

Société de Secours Mutuels "Les Ouvriers Réunis à ERNAGE"

Permanence : le mardi de 19 à 20 h 30, 124, rue Omer Piérard

ASSURES OBLIGATOIRES, si vous partez à l'étranger, préparez bien et suffisamment à temps votre voyage et votre séjour !

N'attendez surtout pas la veille de votre départ pour réclamer vos documents qui doivent vous permettre de sauvegarder vos droits aux avantages de l'assurance-maladie durant votre séjour temporaire dans un des pays ci-après :
 Allemagne Fédérale - Danemark - France - Grand-Duché de Luxembourg - Îles Britanniques - Italie - Pays-Bas - Algérie - Autriche - Espagne - Grèce - Portugal - Tunisie - Turquie - Yougoslavie

Au moins 15 jours avant votre départ, faites le nécessaire.

Si les vacances dépassent le nombre de jours de congés annuels auquel a droit l'assuré, il faut joindre une attestation patronale autorisant cette absence.

Une attestation patronale est toujours nécessaire pour les étrangers retournant dans leur pays d'origine : ce document doit reprendre les périodes de congés payés et de congés contractuels.

ATTENTION ! La convention belgo-autrichienne ne peut couvrir que les assurés qui ont la nationalité belge ou autrichienne, ainsi que les apatrides et les réfugiés de l'ONU.

D'autre part, la convention belgo-autrichienne est LA SEULE également applicable aux travailleurs indépendants.

Remarques :

- 1) avant de partir, lisez attentivement la notice explicative qui accompagne le formulaire et conformez-vous aux instructions qui y sont reprises
- 2) Vous obtiendrez l'adresse des Caisses de maladie auprès des instances officielles de l'endroit de votre séjour (mairie, police, etc.)
- 3) N'oubliez pas qu'il est INDISPENSABLE de présenter vos notes et factures à la Caisse de maladie AVANT VOTRE DEPART DU PAYS VISITE.

SEJOURS DANS D'AUTRES PAYS QUE CEUX MENTIONNES CI-DESSUS :

Si vous êtes malade dans un autre pays, seuls les soins donnés au cours d'une hospitalisation d'urgence pourront être remboursés.

Il sera donc nécessaire de fournir à votre mutuelle belge des factures détaillées des prestations et soins octroyés.

ASSURES NON COUVERTS PAR LES CONVENTIONS INTERNATIONALES :

Les travailleurs indépendants (sauf ceux qui se rendent en AUTRICHE), les personnes non protégées, les membres de communautés religieuses, ne sont pas visés par les conventions internationales en matière de sécurité sociale. Aucun formulaire particulier n'est donc délivré avant leur départ pour un pays étranger. Cependant si les soins leur sont donnés au cours d'une hospitalisation d'urgence, ils pourront obtenir le paiement d'une intervention de la part de la mutualité belge, sur présentation de factures détaillées des prestations et soins fournis.

Eugène Dehoux

CONCOURS DE PHOTOS

Dans notre numéro d'avril, nous vous avons annoncé l'organisation d'un grand concours de photos ayant pour thème notre village.

Cette initiative du groupe ERFNAGE, soutenue par l'ASBL ERNAGE ANIMATION, semble avoir éveillé l'intérêt de nombreux Ernageois, qui ont manifesté leur intention de concourir.

N'oubliez pas que la date limite du 20 juin est presque atteinte et qu'il serait regrettable d'arriver en dehors des délais.

Il vous reste donc tout juste le temps d'actionner le déclencheur, de courir chez le photographe et de vous précipiter chez Roland Van Hauwaert, rue Eugène Delvaux, 41, afin de lui remettre vos chefs-d'oeuvre.

Francis Félix

PELERINAGE A L'ENFANT JESUS DE TONGRES

Départ d'Ernage, Place de l'Eglise, le mercredi 30 JUILLET, à 8 h. précises

Arrivée à Tongres pour la messe de 10 h.

Après la messe : temps libre

13.15 h : salut et bénédiction des enfants

14.00 h : Départ pour la vallée de la Berwinne - Rienst - Mortoux
(trajet en train touristique)

Retour par Bokrijk - St. Trond

Rentrée prévue vers 20 h.

Prix du voyage : 300 F. pourboire compris

Inscription chez Georgette Noël, 10, rue Cals, Ernage pour le 25 juillet.
Merci d'avance.

Georgette Noël